

L'ÉMERGENCE SCIENTIFIQUE DU GORILLE

Nous voulons nous interroger ici sur le rôle de la vulgarisation scientifique, et du vulgarisateur lui-même, dans la connaissance et dans la description du comportement animal, ainsi que dans leur diffusion, en étudiant tout particulièrement les premières descriptions du comportement d'un animal, dans les milieux scientifiques aussi bien que dans les médias.

En zoologie, les descriptions anatomiques ont longtemps constitué la principale distinction entre la littérature scientifique où elles abondaient et les livres de vulgarisation où elles se faisaient plus discrètes. Aussi, les descriptions des « mœurs des animaux » semblaient appartenir *ipso facto* au domaine de la vulgarisation. Cependant, une lecture plus attentive montre que certains de ces récits se distinguent par leur finalité : ils ne visent pas seulement à instruire et à distraire mais à faire reconnaître une découverte par la communauté scientifique. Loin que le discours de vulgarisation soit toujours la traduction du discours scientifique, il arrive que d'étranges aller et retour — ou, plus profondément peut-être, des sources d'inspiration commune — brouillent les cartes et manifestent la constance de certains thèmes à la fois narratifs et iconographiques. C'est ce que montre la découverte et la diffusion de certains traits du comportement de l'animal gorille.

Nous pensons pouvoir distinguer trois niveaux d'information comme sources de l'anthropomorphisme dans la vulgarisation des connaissances du comportement animal.

Premier niveau : dans la plupart des cas, les premières informations proviennent des habitants des régions concernées, surtout lorsque ces habitants exploitent d'une façon ou d'une autre — par la chasse ou la domestication, par exemple — les animaux en question. Mais ces récits sont en général reconstitués à partir des discours du second niveau.

Second niveau : lorsqu'une culture scientifique s'est constituée, les naturalistes essaient de recueillir des informations apparemment plus

précises et moins imprégnées de mythes, et empruntées à des explorateurs, à des chasseurs, à des missionnaires, à des médecins et, plus rarement, au XIX^e siècle, à quelques naturalistes partis sur le terrain.

Troisième niveau : au XIX^e siècle, ce sont les naturalistes de cabinet ou de laboratoire, travaillant en général sur des peaux ou des os, plus que sur des animaux vivants, qui définissent le comportement. Parfois, ils réussissent à faire eux-mêmes des observations sur des animaux en captivité, mais celles-ci sont nécessairement de courte durée car les animaux sauvages meurent en général très vite. Pour cette raison, ils se contentent le plus souvent de mentionner, à côté de la description anatomique, une liste non critique des traits de comportement rapportés par les non-naturalistes¹. Certes, il y eut de notables exceptions : de Humboldt à Darwin, en passant par Alcide d'Orbigny, Wallace et quelques autres. Dans le cas de Darwin, les observations contribuèrent grandement à la genèse de sa théorie de l'évolution, en faisant des différents comportements des animaux des traits « discrets » qui évoluaient en fonction de l'action de la sélection naturelle.

Nous pensons que ces trois niveaux de description intéressent le scientifique, l'historien des sciences et l'ethnologue.

L'ANTHROPOMORPHISME FACE AUX PONGIDÉS

Dans l'ordre des primates, il existe une famille particulièrement intéressante quant à la vulgarisation scientifique, celle des pongidés. Elle comprend, en effet, les trois genres de primates les plus proches de l'homme : chimpanzés, gorilles et orang-outans. Les deux premiers vivent en Afrique équatoriale et le troisième en Indonésie. Ces primates sont connus depuis longtemps, en particulier des milieux scientifiques français, grâce aux descriptions « anthropomorphiques » de leur comportement réalisées par Buffon — souvent à partir de l'observation directe de ces animaux² — qui confondait chimpanzés et orang-outans en les considérant comme deux variétés d'une même espèce et ignorait le gorille.

Mais, dans toute la tradition européenne, leur connaissance est également très ancienne. Avant le Siècle d'or grec, le suffète — ou magistrat —

1. On reconnaît d'emblée une observation faite par un naturaliste. Le cas de figure idéal est celui de naturalistes observant, sur le terrain et de leurs propres yeux, le comportement animal.

2. BUFFON, *Histoire naturelle, générale et particulière avec la description du Cabinet du Roy*, Paris, Imprimerie royale, t. XIV, 1766, p. 53 sq.

carthaginois Hannon a observé et décrit, avant de les faire tuer et empailler, le comportement de trois femelles, vraisemblablement du groupe des pongidés, trouvées sur les côtes d'Afrique occidentale il y a vingt-cinq siècles. Hannon, parti avec trente mille hommes et femmes coloniser de nouvelles terres, fit graver dans la pierre, à son retour, une inscription qui donnait le récit synthétique de son voyage. Cette inscription avait la forme d'un hommage aux dieux, et se trouvait dans le temple de Junon à Carthage. Il avait laissé, de surcroît, en quelque sorte comme une preuve, les trois femelles empaillées. Pour l'histoire de la muséographie, il est intéressant de remarquer que deux de ces femelles de pongidés naturalisées ont, pour ainsi dire, survécu trois cent cinquante ans avant de disparaître dans un incendie. Elles ont par conséquent duré bien plus longtemps que le chimpanzé³ — le jocko — naturalisé par Buffon et Daubenton à la fin du XVIII^e siècle.

Mais pourquoi pouvons-nous ici avancer l'hypothèse que Hannon avait vu des chimpanzés ? On est ici dans une situation où l'histoire des sciences peut s'appuyer sur les connaissances récentes pour mieux discerner l'objet d'une description du passé. Nous pouvons pour cela comparer le récit d'Hannon avec l'éthogramme⁴ construit par les éthologues actuels. En effet, à propos du comportement de ces « gorillas »⁵, comme on disait en grec, nous pouvons extraire quelques enseignements de la description de leur capture. Hannon écrit dans le récit de son périple⁶ :

« Après avoir navigué trois jours le long de ces ruisseaux enflammés, nous arrivâmes dans le golfe appelé la Corne du Sud. Dans le fond de ce golfe était une île semblable à la première, qui avait un lac, et dans ce lac était une autre île remplie d'hommes sauvages. En beaucoup plus grand nombre étaient les femmes velues sur tout le corps que nos interprètes appelaient Gorillas. Nous les poursuivîmes, mais nous ne pûmes prendre les hommes ; tous nous échappaient par leur grande agilité, étant cremnobates (c'est-à-dire

3. Il s'agissait bien d'un chimpanzé, car on peut encore observer l'animal dans la Zoothèque du Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Mais ces naturalistes pensaient que leur Jocko, comme ils l'appelèrent en s'inspirant de l'engéco de Battell (voir *infra* n. 23), était un « orang-outang » de la variété noire.

4. L'éthogramme du comportement d'une espèce animale est la liste des traits discrets de comportement que cet animal manifeste dans la nature ou dans le laboratoire.

5. Une théorie, que nous avons pu vérifier, est que « gor-ia » voudrait dire « ces hommes-là » en langue ouolof (Dureau de La Malle pensait qu'il pouvait s'agir d'une langue peule, voir *infra* n. 8). Hannon avait pris des guides de culture mauritanienne, qui connaissaient aussi peu l'Afrique noire que les Carthaginois.

6. On s'est demandé au XIX^e siècle jusqu'où serait arrivé le Carthaginois. Les arguments en faveur de l'idée qu'il serait arrivé devant les côtes du Gabon étaient précisément que les gorilles n'habitent qu'une étroite bande de terre comprise entre l'équateur et les 4 degrés Sud, alors que la distribution du Chimpanzé est beaucoup plus grande. Son aire actuelle s'étend au nord jusqu'au Libéria. Or, comme nous le signalons ici, Hannon aurait rencontré des chimpanzés et non des gorilles.

grim pant sur les rocs les plus escarpés et les troncs d'arbres les plus droits)⁷, et se défendant en nous lançant des pierres. Nous ne primes que trois femmes qui, mordant et déchirant ceux qui les emmenaient, ne voulaient pas les suivre. On fut forcé de les tuer. Nous les écorchâmes et nous portâmes leurs peaux à Carthage ; car nous ne naviguâmes pas plus avant, les vivres nous ayant manqué »⁸.

Ce récit est cité par l'un des plus célèbres vulgarisateurs du XIX^e siècle, Louis Figuier. Celui-ci conclut cette citation par cette phrase :

« Cette description ne peut s'appliquer qu'à de grands animaux semblables à l'homme par la taille et les formes, c'est-à-dire à des gorilles ou à des chimpanzés peu avancés en âge »⁹.

Or précisément, si nous comparons l'éthogramme que nous pouvons tirer de ce récit avec ce que rapportent les primatologues contemporains à propos du comportement des différentes espèces de pongidés, nous pouvons conclure que ce n'étaient pas des gorilles, mais presque certainement des chimpanzés. En effet, la manière dont les trois femelles qu'il tua se sont défendues, nous montre un comportement défensif que ne manifestent ni les gorilles — chez lesquels seul le mâle dominant défend le groupe — ni les orang-outans — qui se contentent de laisser tomber des branches¹⁰.

Depuis Hannon, mais surtout depuis sa « redécouverte » par Wyman en 1847¹¹, la presque totalité du « mythe du gorille » repose sur sa « férocité ». C'est pourquoi le fait de connaître les comportements défensifs du

7. Cette parenthèse est un commentaire du traducteur, A.J.C.A. DUREAU DE LA MALLE. Voir *infra* n. 8.

8. Le périple d'Hannon a été traduit plusieurs fois depuis le XVII^e siècle. Nous avons retenu la traduction du récit, complet selon nous, et son analyse réalisées par Adolphe J.C.A. DUREAU DE LA MALLE, dans son article « Mémoire sur le grand Gorille du Gabon, *Troglodytes gorilla*, déterminant la limite de la navigation d'Hannon le long des côtes d'Afrique occidentale », *Annales des sciences naturelles, Zoologie*, 3, 16, 1851, p. 183-192. Mais nous ne partageons pas son avis lorsqu'il dit que Hannon aurait vu des vrais gorilles. I. Geoffroy Saint-Hilaire, au XIX^e siècle, et R. M. Yerkes, il y a cinq décennies, ont tous les deux pensé qu'il s'agissait plutôt de chimpanzés : cf. Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE, « Mémoire sur le Grand Gorille », *Annales des sciences naturelles, Zoologie*, 3, 16, 1851, p. 48 et Robert M. YERKES & Ada W. YERKES, *The Great Apes*, New Haven, 1929, *passim*.

9. Louis FIGUIER, *Les Mammifères*, Paris, Hachette, 1869, p. 576. Figuier utilise la traduction d'Eudes Deslongchamps d'après la version anglaise de Maltby alors que Dureau de La Malle, cf. *supra* n. 8, s'est inspiré de celle de Thomas Falconer de 1797.

10. Voir à ce sujet les ouvrages de Terry L. MAPLE : *Chimpanzee Behavior, Gorilla Behavior et Orang-Utan Behavior*, La Haye, Van Nostrand, 1983, 1982, 1980 respectivement.

11. Thomas S. SAVAGE & Jeffries WYMAN, « Notice on the External Characters and Habits of *Troglodytesgorilla* : A New Species of Orang from the Gaboon River, Osteology of the Same », *Journal of Natural History (Boston)*, 5, 1847, p. 417-443.

gorille — y compris ses rites d'intimidation tels qu'ils sont aujourd'hui décrits par les éthologues — peut nous aider à déterminer si les anciennes observations de ces primates correspondaient vraiment à des observations de gorilles.

L'ÉTHOLOGIE À L'AIDE DE L'HISTORIEN DES SCIENCES

Un trait unique chez le gorille, qui le différencie notablement du chimpanzé, consiste en ce que le mâle dominant défend seul la troupe contre des agresseurs, alors que les chimpanzés se défendent en groupe, y compris avec l'aide des femelles. Ceux-ci utilisent des bâtons et des pierres dans leur combat contre ces agresseurs, alors que les gorilles se défendent avec leurs bras nus et leurs dents.

En fait, aujourd'hui, les spécialistes du comportement de ces primates ne les considèrent nullement comme des animaux particulièrement agressifs. Bourne et Cohen les ont surnommés « gentils géants »¹², si faible est leur niveau d'agressivité inter-groupes, ce qui n'est pas le cas chez le chimpanzé¹³.

Des éthologues de l'agression, comme Carthy et Ebling¹⁴ ont défini le concept d'agression comme le « comportement qui produit, essaie de produire, ou menace de produire violence à un autre animal ». Il faut ajouter à cette définition deux concepts concomitants proposés par Pitcairn¹⁵ : 1) un animal peut être violent vis-à-vis d'un autre qui apparaît mal adapté¹⁶ ; 2) l'agression augmente la distance qui existe entre les animaux concernés. Or, les primates, les singes comme les hommes, ont un code — largement inné chez les primates non humains — qui leur per-

12. George H. BOURNE & M. COHEN, *The Gentle Giants*, New York, Putnam, 1975.

13. Au sujet des chimpanzés, voir T. L. MAPLE, *op. cit. supra* n. 10 et Jane VAN LAWICK-GOODALL, *In the Shadow of Man*, Londres, Collins, 1971. Seul l'orang-outan, parmi les pongidés, est moins agressif que le gorille. Le singe rouge n'est même pas agressif vis-à-vis de ses ennemis (les grands aigles et l'homme), se contentant de leur jeter des branches, ce qui ne l'aide pas beaucoup dans ses chances de survie. Voir au sujet de l'orang-outan : Jeffrey H. SCHWARTZ, *The Red Ape. Orang-Utans and Human Origins*, Londres, Elm Tree Books, 1987, et T. L. MAPLE, *op. cit. supra* n. 10.

14. John D. CARTHY & Frederick J. EBLING, *The Natural History of Agression*, Londres, Academic Press, 1964.

15. Thomas D. PITCAIRN, « Agression in Natural Groups of Pongids », in R. L. HOLLOWAY, éd., *Primate Agression, Territoriality, and Xenophobia*, Londres, Academic Press, 1974, p. 241-274.

16. C'est le cas très connu de la violence du *rhesus*, étudié par Harlow, vis-à-vis des singes qui ont été obligés de grandir dans un isolement total : cf. Harry F. HARLOW, *Learning to Love*, Chicago, Aldine, 1971.

met d'exprimer deux degrés différents de menace et leur évite ainsi de passer continuellement à l'agression.

D'après les observations de Schaller¹⁷, faites dans les années 1960, il y a chez les gorilles de montagne — une race peu différente des gorilles des plaines dont nous allons parler — cinq attitudes types d'agression :

1) Fixer des yeux l'adversaire, souvent en fronçant les sourcils, comme chez les humains. Chez le gorille, ces regards perçants sont de courte durée à l'intérieur du groupe, et plus longs face à des animaux extérieurs à la troupe.

2) Jeter la tête en avant en direction de l'antagoniste, geste qui se termine souvent par un claquement de dents.

3) Se jeter en avant : c'est une charge amorcée en direction de l'objet menaçant. Elle ne dépasse pas trois pas.

4) Fausse charge ou « bluff ». Il s'agit d'une charge à quatre mains accompagnée de grognements.

5) Contact physique : prendre, serrer et mordre l'adversaire en poussant des cris¹⁸.

À la lumière de ces connaissances éthologiques, le récit d'Hannon peut être interprété de la façon suivante : le fait que les femelles qu'il tua se soient défendues, qu'elles aient contre-attaqué leurs assaillants, qu'elles aient lancé des pierres et des bâtons, nous montre un comportement défensif que les autres pongidés, comme nous l'avons signalé plus haut, ne manifestent pas non plus¹⁹.

UNE RÉPUTATION DE FÉROCITÉ FONDÉE SUR UNE MÉPRISE

Pline²⁰, qui connaissait le récit d'Hannon, parlera de ces femmes velues et les appellera des « gorgones », habitantes des Gorgades²¹.

Entre le XVI^e siècle et la description scientifique des crânes qui a établi, dès 1847, l'existence d'un nouveau genre de pongidés — le gorille —, des

17. George B. SCHALLER, *The Mountain Gorilla. Ecology and Behavior*, Chicago, University of Chicago Press, 1963, *passim*.

18. Le contact physique, rarement observé par Schaller, dans les années 1960, l'a été plus souvent par Dian Fossey dix ans plus tard, ce qui montre peut-être l'influence du braconnage sur le comportement animal : cf. T. MAPLE, *op. cit. supra* n. 10, p. 99. Voir aussi *infra* n. 56 et 57.

19. Cf. *supra* n. 10.

20. PLINE *Histoire naturelle*, VI, xxxvi.

21. Le mot « gorgones » est d'ailleurs passé dans la langue française comme désignant des femmes dont l'aspect (poilu) ou le comportement est animal. Il y a un autre sens du mot — gorgon —, qui veut dire dans la mythologie grecque : femme à chevelure de serpents. Y a-t-il un rapport ancien entre le mythe grec et le voyage d'Hannon ?

européens avaient signalé l'existence de celui-ci, toujours à partir des récits des habitants du Congo ou du Gabon. Ces récits contenaient tous à peu près les mêmes informations tirées des observations, et les mêmes mythes, en particulier les croyances selon lesquelles les gorilles kidnapperaient des femmes pour les violer, qu'ils tueraient des hommes en les attrapant du haut d'une branche lors de leur passage au travers d'un sentier dans la jungle, et qu'ils feraient même fuir les éléphants au moyen de grands bâtons. Le mythe de Tarzan²² provient lui aussi de ces histoires rapportées par Andrew Battell, marin anglais (1589-1614), prisonnier des Portugais au XVI^e siècle, et qui parla des *pongos* (gorilles) et *engécos* (chimpanzés)²³.

« Dans les forêts de Mayomba, au royaume de Loango, on voit deux sortes de monstres, dont les plus grands se nomment *pongos* et les autres *enjokos* (ou plutôt *engécos*). Les premiers ont une ressemblance exacte avec l'Homme, mais ils sont beaucoup plus gros et de fort haute taille. Avec un visage humain, ils ont les yeux enfoncés. Leurs mains, leurs joues et leurs oreilles sont sans poil, à l'exception des sourcils qu'ils ont fort longs. Quoiqu'ils aient le reste du corps assez velu, le poil n'en est pas fort épais, et sa couleur est brune. Enfin, la seule partie qui les distingue des hommes, est la jambe qu'ils ont sans mollet. Il va toujours sur ses jambes et porte ses mains entrelacées sur la nuque²⁴, lorsqu'il marche sur le sol. Il dort sur les arbres et se bâtit des abris contre la pluie »²⁵.

Dans une note, apparaît la remarquable histoire d'un enfant qui vécut un certain temps chez les gorilles :

« l'un de ces pongos prit un de ces petits nègres, qui passa un mois avec eux ; car ils ne font aucun mal à ceux qu'ils surprennent à l'improviste *quant ceux-ci ne les regardent pas, ce que le nègre avait évité* »²⁶.

On voit que cette « intolérance » des gorilles vis-à-vis du regard des « autres », dont nous avons parlé plus haut, est établie depuis longtemps²⁷.

22. Edgar Rice BURROUGHS, le créateur de *Tarzan*, a sans doute puisé dans la légende provenant de Battell. Fidèle aux traditions populaires, Burroughs a fait du gorille — appelé *bol-gani* en « langage des singes » — une méchante brute. Mais, en fait, c'est l'étude de l'Iliade et des mythes grecs — et non pas celle de l'éthologie ou de la psychologie animale — qui nous permet de comprendre ses personnages, comme nous le montre Erling B. HOLTSMARCK, *Tarzan and Tradition. Classical Myth in Popular Literature*, Londres, Greenwood, 1981.

23. Cf. Samuel PURCHAS, *Haklyutus Posthumus, or Purchas his Pilgrimes : Contayning a History of the World in Sea Voyages & Lande Travells by Englishmen and Others...*, Londres, 1625, 4 vol.

24. Ce comportement est typique du chimpanzé, voir *supra* n. 10.

25. Souligné par nous. Voir I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *op. cit. supra* n. 8, p. 68-69 et S. PURCHAS, *op. cit. supra* n. 23, p. 982.

26. Souligné par nous. S. PURCHAS, *op. cit. supra* n. 23, p. 982, note.

27. Voir T. MAPLE, *op. cit. supra* n. 10.

En 1847, deux missionnaires américains, Wyman et Savage²⁸, reçurent deux crânes, qu'ils supposèrent appartenir à une nouvelle espèce (et même un nouveau genre) de grand singe et qu'ils nommèrent, en souvenir du récit de Hannon, *gorillas*. Ils envoyèrent ces crânes à Richard Owen, le grand anatomiste anglais, qui en fit la première description scientifique²⁹. Vers 1850, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire reçut au Muséum national d'histoire naturelle, un animal complet conservé dans de l'eau-de-vie — dont l'un des peintres du Muséum, Werner, réalisa le portrait, ainsi que beaucoup d'autres dessins, sous différents angles (voir planche 1, p. 407). Ce dessin a été souvent copié, y compris par Du Chaillu, qui y ajouta quelques plantes et masqua ses organes génitaux (voir planche 2, p. 408)³⁰. *Le Magazine pittoresque* (voir planche 3, p. 409)³¹ exagéra la longueur des canines dans le dessin qu'un artiste anonyme calqua sur celui de Werner, donnant ainsi à l'animal un aspect encore plus impressionnant et terrible³².

Autant que ces images, les récits ont alimenté le mythe du gorille. Le premier texte qui se réfère explicitement à l'espèce nouvellement identifiée, celui de Wyman, décrit son comportement sous les traits d'un être redoutable :

« [Les gorilles] sont extrêmement féroces et ils ont toujours des habitudes offensives, ne fuyant jamais les hommes comme le font les chimpanzés »³³.

Wyman n'avait étudié que des crânes, sa description du comportement ne relevait donc pas d'une observation directe. En fait, le premier Européen à avoir observé et chassé un gorille — l'un n'allant pas sans l'autre à l'époque — fut Paul Du Chaillu. C'est véritablement à travers son récit que se fixe pour près d'un siècle l'archétype comportemental du gorille.

28. T. SAVAGE & J. WYMAN, *op. cit. supra* n. 11.

29. RICHARD OWEN, « Memoir on the Gorilla (*Troglodytes gorilla* Sav.) », *Proceed. Zool. Soc.*, Londres, 1848, p. 27-35.

30. JEAN-LOUIS LANESSAN, dans son édition des *Œuvres complètes* de Buffon, Paris, 1884-1885, ira jusqu'à gommer les organes génitaux du gorille peint par Werner trente-cinq ans auparavant, suivant ainsi l'esprit victorien de l'époque. Il faut dire que Buffon n'ayant pas connu le gorille, l'édition originale de son *Histoire naturelle, générale et particulière*, n'en faisait évidemment pas mention.

31. *Le Magazine pittoresque*, t. XX, sept. 1852, p. 297.

32. *La Grande encyclopédie*, Paris, 1885-1906, reprend à l'article « Gorille » l'image utilisée par Du Chaillu.

33. T. S. SAVAGE & J. WYMAN, *op. cit. supra* n. 11, p. 10, traduit par nous.



Planche 1. *Le Gorille*, peint par WERNER, in I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, « Mémoire sur le grand gorille », *Ann. sc. nat., Zool.*, 3, 19, 1851, pl. (voir n. 8).

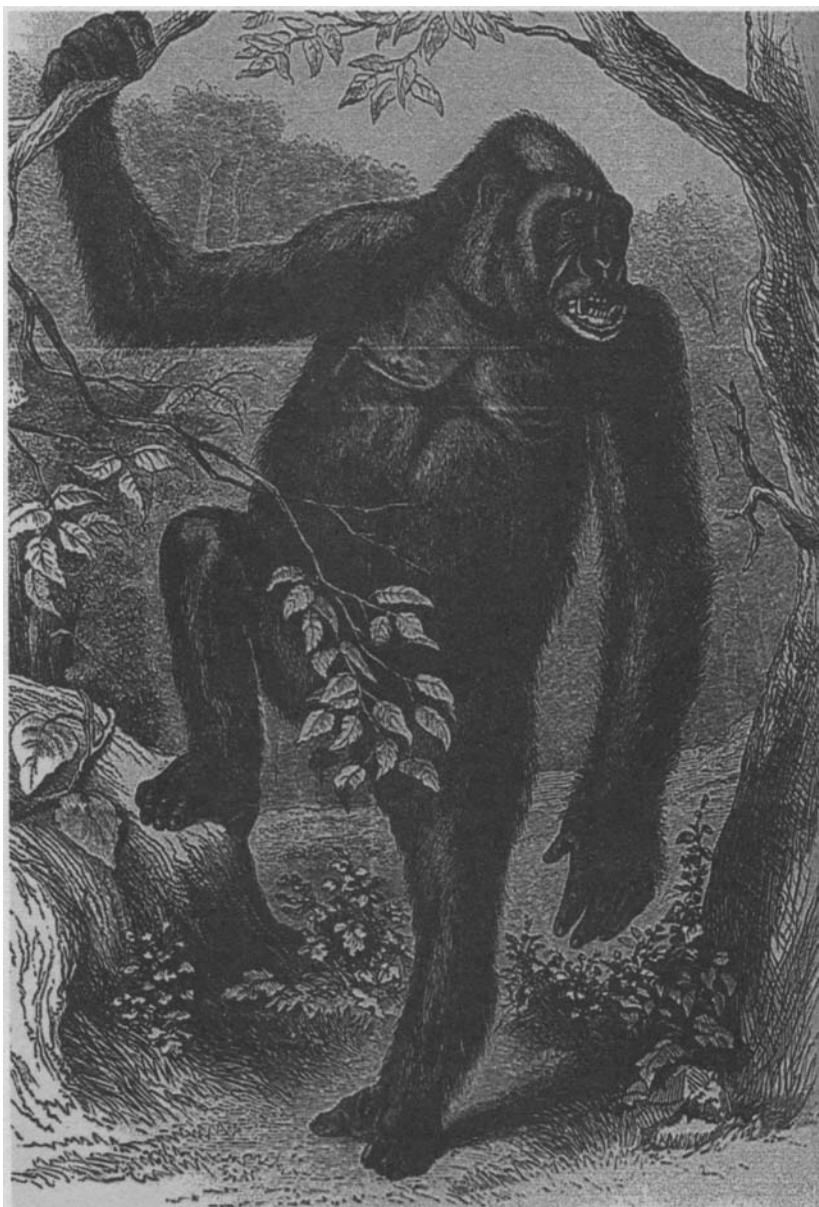


Planche 2. *Le Gorille*, DU CHAILLU, *Explorations and Adventures in Equatorial Africa*, 1861, frontispice (voir n. 30 et 34).



Planche 3. *Le Gorille*. *Le Magazin pittoresque*, sept. 1852, p. 297 (voir n. 31).

UN CHASSEUR EN QUÊTE DE RECONNAISSANCE SCIENTIFIQUE

Du Chaillu était le fils d'un commerçant français installé sur la côte du Gabon³⁴. Adolescent, il vécut plusieurs années dans ce pays. Ensuite, il partit avec son père aux États-Unis, où il prit la nationalité américaine. C'est comme américain qu'il retourna au Gabon en deux occasions et, à partir d'octobre 1855, y séjourna plusieurs années durant pour explorer les régions intérieures et tuer des animaux destinés à des collections scientifiques. Parmi ces animaux, il y avait des gorilles ainsi que toutes sortes d'autres singes, si l'on en croit son récit. La science biologique, dans la fureur classificatoire d'alors, avait besoin d'exemplaires tués partout dans le monde. Ces spécimens apportaient de l'argent aux chasseurs ou commerçants et de la gloire aux naturalistes. Du Chaillu voulut être à la fois chasseur, explorateur et naturaliste. Mais, tandis qu'il semble avoir bien réussi dans les deux premiers rôles, ses rêves d'homme de science contribuèrent à mettre en doute la véracité de l'ensemble de ses écrits.

Pour des vulgarisateurs, comme Figuié, Flammariion, ou Brehm, son livre constitue une mine qui apporte « des renseignements pleins d'intérêts sur ces animaux extraordinaires »³⁵. Mais il n'en est pas de même du côté des scientifiques qui font autorité à l'époque. Du Chaillu prétendait en effet avoir découvert de nouvelles espèces, mais il utilisait pêle-mêle des noms scientifiques et des noms régionaux pour baptiser des animaux, sans vérifier s'il ne s'agissait pas du même animal, désigné par exemple, tantôt en langue Fâ et tantôt en langue gabonaise ; il confondait aussi les variétés avec leurs espèces d'origine. Par exemple, on peut penser qu'il avait découvert le *bonobo* ou chimpanzé nain (*Pan paniscus*), qu'il désignait sous le nom local de *Koolo-kamba*, et dont l'une des caractéristiques est d'être de peau noire, alors que les jeunes chimpanzés ont la peau, surtout celle du visage, très blanche. Mais avec l'âge la peau du grand chimpanzé (*Pan troglodytes*) s'obscurcit considérablement. De plus, la calvitie, sur laquelle il fondait une nouvelle espèce, semble elle aussi être un trait commun aux deux sexes du *troglodytes*.

Après avoir présenté les spécimens rapportés d'Afrique au Muséum d'histoire naturelle de Boston, qui avait financé en partie son voyage, Du Chaillu chercha au British Museum une sorte de consécration de cher-

34. Paul Belloni DU CHAILLU, *Explorations and Adventures in Equatorial Africa, with Accounts of the Manners and Customs of the People and of the Chase of the Gorilla, Leopard, Elephant, Hippopotamus, and others Animals*, Londres, J. Murray, 1861, xviii-479 p., 18 pl., *Intro.*, *passim*.

35. L. FIGUIÉ, *op. cit. supra* n. 9, p. 575. Même ton chez Camille FLAMMARIION, *Le Monde avant la création de l'Homme*, Paris, Flammarion, 1886, p. 774-778, et dans Alfred Edmund BREHM, *Merveilles de la Nature*, éd. franç. Z. GERBE, Paris, Baillière, [1869-1870], p. 13-23.

cheur. Mais le directeur de l'institution, John E. Gray, ne se laissa jamais convaincre de ce que Du Chaillu fût un naturaliste, même amateur, et allait jusqu'à s'en moquer dans une séance publique³⁶. Cette attitude se justifiait par les négligences scientifiques du chasseur. Avec l'aide d'un conservateur spécialiste des vertébrés au Muséum d'histoire naturelle de Boston, Du Chaillu avait en effet classé tous les animaux prétendument découverts ou retrouvés par lui (il prétendait avoir décrit dix-huit espèces nouvelles), en mammifères, oiseaux, poissons, etc. Mais, dans la liste des « mammifères », il incluait des reptiles tels que les serpents et les tortues. De plus, il ne semble pas avoir dominé la langue anglaise ; Gray dit souvent que le livre n'a pas été rédigé par Du Chaillu lui-même³⁷. En tout cas, lors de cette fameuse séance publique, Du Chaillu, exaspéré, quitta la table, s'approcha de Gray et le menaça du poing.

Le jugement négatif de Gray sera repris par d'autres chercheurs³⁸. La position de Thomas Huxley est à cet égard plus radicale, sous des dehors moins violents. Il trouve, en effet, étonnant qu'une polémique se soit développée autour de Du Chaillu, compte tenu du fait que son apport sur le gorille lui paraît se réduire au fait que le gorille se frappe la poitrine avant de passer à l'attaque.

« Si donc je me suis abstenu de citer l'ouvrage de Du Chaillu, ce n'est pas que j'ai reconnu aucune improbabilité inhérente à ses assertions touchant les singes anthropomorphes, ni que j'ai aucun désir de jeter un doute sur sa véracité ; mais parce que dans mon opinion, aussi longtemps que ces récits demeureront dans leur état présent de confusion inexplicquée et apparemment inexplicable, ils n'ont aucun droit à l'authenticité, quant à un sujet quelconque quel qu'il soit.

Ils peuvent être vrais, mais ils ne sont pas prouvés »³⁹.

Cependant, d'après Schaller⁴⁰, le zoologiste américain, les observations de Du Chaillu ont été les seuls renseignements dont aient disposé les

36. Sur cet épisode, cf. *Saturday Review*, Londres, 22 juin 1861.

37. John Edward GRAY, « Observations on Mr Du Chaillu's Paper on "The New Species of Mammals" Discovered by him in Western Equatorial Africa », *Proceed. Zool. Soc.*, Londres, 1861, p. 212-213, et « Zoological Notes on Perusing Mr Du Chaillu's *Adventures in Equatorial Africa* », *Ann. Mag. Nat. Hist.*, Londres, 1861, 3^d ser., 7, p. 463-470 et 8, p. 60-65.

38. Cf., par ex., H. C. BINGHAM, *Gorillas in their Native Habitat*, Washington, Carnegie Inst., 1932.

39. Thomas H. HUXLEY, *La Place de l'homme dans la nature*, Préf. de l'auteur pour l'édition française, Paris, Baillière, 1891, p. 237-238. Ce passage figure, sauf les notes, dans l'édition anglaise de 1863. Il faut ajouter, cependant, que précisément les « coups sur la poitrine » montrent bien que Du Chaillu a vu lui-même des gorilles. Ses observations furent moins confuses que ne le pensait Huxley.

40. Voir G. B. SCHALLER, *op. cit. supra* n. 17. Schaller a été le précurseur de Dian FOSSEY, cf. *op. cit. infra* n. 57 dans l'étude du gorille de montagne.

scientifiques sur le comportement de ce pongidé pendant près de cinquante ans. Ce n'est, en effet, qu'au début du xx^e siècle que l'explorateur allemand Beringer découvre le gorille de Montagne, dans des régions correspondant aux zones frontalières actuelles du Zaïre, de l'Ouganda et du Ruanda ; et que, dans les années 1920, le Natural History Museum confie une expédition à des chercheurs américains, dont Akeley⁴¹. Nous avons pu vérifier le bien-fondé de cette affirmation en comparant le texte du livre de Du Chaillu, intitulé *Explorations and Adventures in Equatorial Africa* (1861)⁴², avec les observations rapportées par les primatologues contemporains. Du Chaillu avait réalisé une version grand public de ce livre, sous le titre *Stories in the Gorilla Country* ; mais il s'agit en fait d'extraits à peine modifiés du premier livre⁴³. Les deux livres ont été traduits, ou originellement écrits en français dès 1863⁴⁴.

Pour étudier ce type de découvertes et de controverses, l'idéal serait de disposer des éléments matériels qui servaient de preuves à l'époque (par exemple, des animaux rapportés dans de l'eau-de-vie, et dont on conservait les os et les peaux). Ceux-ci ont aujourd'hui souvent disparu ou sont dans un état de dégradation qui rend leur interprétation difficile. En revanche, les descriptions de comportement nous sont parvenues dans leur fraîcheur initiale. Elles s'avèrent précieuses pour une identification rétrospective des espèces impliquées dans les différents textes. Par ailleurs, en les confrontant avec les données actuelles de l'éthologie, il est parfois possible d'apprécier dans quelle mesure elles reposent sur des observations directes.

Il en est ainsi de la controverse entre Du Chaillu et Gray sur les constructions d'abris attribuées aux pongidés.

Du Chaillu pensait pouvoir fournir des « preuves » de l'affirmation, rapportée depuis le xv^e siècle, par Battell, suivant laquelle les chimpanzés feraient des cabanes dans les arbres :

« Un jour je [...] levai par hasard les yeux sur un grand arbre, et vis sur ses branches une espèce de hutte de feuillage. Je m'arrêtai et je demandai à Okabi, mon guide, comment des chasseurs avaient eu la singulière idée d'aller se coucher dans les arbres, en pleine forêt. Okabi se mit à rire et

41. Carl E. AKELEY a contribué à fonder la réserve des montagnes Birunga en convainquant le souverain belge de l'importance scientifique du site. Il est mort de malaria au pied des volcans et y est enterré : Cf. *In Brightest Africa*, New York, Garden City, 1923.

42. P. DU CHAILLU, *op. cit. supra* n. 34. Traduit (par lui-même?) sous le titre : *L'Afrique équatoriale*, Paris, M. Lévy, 1875. Nos citations se réfèrent à l'édition française.

43. ID., *Stories of the Gorilla Country*, New York, Harper & Brothers, 1869. Publié en français sous le titre *Aventures de chasse et de voyage chez les sauvages*, Paris, M. Lévy, 1875.

44. Si on donne crédit à l'insinuation de Gray qui met en doute la capacité de Du Chaillu à écrire directement en anglais, la « traduction » française serait la version d'origine. Voir J. E. GRAY, *op. cit. supra* n. 37.

répondit que ce n'était pas un homme qui avait construit cette sorte de cabane, mais un singe d'une espèce particulière appelé *nshié goâmbouvé*, qui avait le sommet de la tête complètement dégarni de poils. Je crus que le drôle se moquait de moi. Un animal architecte ? Un homme singe ? Une tête chauve ? Allons donc ! Ce fut à mon tour de lui rire au nez. J'aperçus bien vite que j'étais sur la trace d'un être singulier qui avait jusqu'alors échappé aux yeux de l'homme civilisé. [...] La hutte de feuillage que nous avions vue était ancienne et abandonnée ; mais [...] nous aperçûmes bientôt deux nouvelles constructions de ce genre. Elles étaient placées à une vingtaine de pieds du sol, sur les branches les plus basses de deux arbres un peu isolés des autres. Il faut croire que l'animal, en se logeant ainsi, cherche à se garantir pendant la nuit de l'attaque des bêtes féroces, des serpents et de la chute des branches des autres arbres. Il ne bâtit d'ailleurs ces abris que dans les endroits les plus solitaires de la forêt ; car le *nshié goâmbouvé* est très farouche, et ne se laisse presque jamais voir, même par les nègres »⁴⁵.

Gray, en commentant le dessin (voir planche 4, p. 414), avait signalé, avec justesse, que l'animal peut se trouver en dessous d'une plante parasite. On peut comprendre, en lisant ce paragraphe de Du Chaillu, qu'un scientifique puisse avoir de sérieux doutes sur la véracité du récit, car on voit que ce feuillage est loin d'être une « hutte », même rudimentaire ; de plus, il est malencontreux de présenter le « chimpanzé chauve » comme une espèce jusqu'alors inconnue de « l'homme civilisé », alors que la calvitie apparaît avec l'âge chez le chimpanzé. En revanche, il est un point où Du Chaillu ne peut pas être pris en défaut : si les chimpanzés et les gorilles ne construisent pas de cabanes, ils font cependant des nids pour passer la nuit et même pour y faire une sieste, soit sur les arbres, soit par terre. Les chimpanzés les construisent souvent sur de solides branches fourchues. Sur ce point, et sur beaucoup d'autres, c'est donc sur la base d'une méprise, que Gray s'acharna à déprécier l'explorateur, allant jusqu'à suggérer qu'il ne se serait guère éloigné des forêts côtières, explorées depuis longtemps⁴⁶. En fait, Du Chaillu a bien connu le Gabon et la Guinée équatoriale. Son nom a été donné à des montagnes de cette région⁴⁷. Sa description du cannibalisme chez les Fâ est, elle aussi, très proche de ce que savent aujourd'hui les anthropologues de ce phénomène en Afrique⁴⁸.

Avec les pongidés, Du Chaillu procéda comme les chasseurs de tous les temps lorsqu'ils veulent s'approprier un trophée ou un petit : tuer les

45. P. DU CHAILLU, *op. cit. supra* n. 42, p. 241-242. Voir aussi p. 477.

46. J. E. GRAY, *op. cit. supra* n. 37.

47. Les « Monts Du Chaillu », au sud du Gabon.

48. Les Fâ étaient des tribus de culture ashanti. À propos du cannibalisme, voir Nicolas SINGZINGRE, « Cannibalisme », in *Encyclopedia Universalis*, Paris, 1980, suppl. t. 1, p. 330-333.



Planche 4. *Le « Nshiego-mbouvé » sous sa « cabane »*, DU CHAILLU, *op. cit.*, pl. 63 (voir n. 45).

animaux les plus imposants et tuer aussi les femelles portant des petits pour les leur enlever⁴⁹. Cette façon de créer des « collections scientifiques » produit au sein des troupes de gorilles des catastrophes encore plus importantes que chez d'autres animaux. En effet, toute la bande n'est en général défendue que par un seul individu, le mâle alpha ou mâle dominant (il est parfois aidé dans sa tâche par un ou deux mâles plus jeunes, non encore chassés de la troupe). Chez les gorilles, sous l'effet de la sélection naturelle, ce sont les mâles qui changent de groupe au moment de la puberté, ce qui permet un meilleur brassage génétique. En général, ceux-ci sont chassés de la troupe sans trop d'égards par le mâle alpha. Dans ces conditions, si le grand gorille est tué, toute la troupe est menacée, en particulier par des léopards qui peuvent s'attaquer aux petits. De même, la mort des femelles et aussi celle des petits, étant donné la lenteur de la reproduction, provoque souvent des dégâts biologiques qui sont parfois irréparables pour la survie d'une troupe particulière. Bien que Du Chaillu n'ait pas fait des massacres de troupes entières comme le font les chasseurs et les braconniers en Afrique (peut-être parce qu'il ne possédait pas assez de fusils et que ceux-ci n'étaient pas suffisamment rapides, ou, comme il le dit souvent, parce qu'il aurait eu « pitié »⁵⁰ de ces animaux si anthropomorphiques), il décrit les traits de comportement défensif de cet animal en les transformant en comportements agressifs.

La première fois que Du Chaillu tua un gorille, il l'aperçut à peine le temps suffisant pour l'abattre. C'était un gorille solitaire, beaucoup moins à même de réaliser tout le cérémonial d'avertissement en direction de possibles agresseurs, à savoir les fameuses tapes sur la poitrine, des charges entamées et arrêtées, bref, toute une série de comportements très utiles face à d'autres animaux ou à des hommes mal armés. Car, de même que les buffles musqués de l'Alaska créent un cercle défensif autour de leurs petits — ce qui est assez utile devant les loups mais suicidaire devant des hommes armés de fusils — de même les gorilles, lorsqu'ils réalisent leur cérémonial d'avertissement, constituent des cibles faciles pour des tireurs même moyens, à condition que ceux-ci gardent leur sang-froid. Mais cette première rencontre fut suffisante pour que Du Chaillu puisse expliquer la peur que l'aspect et l'attitude de l'animal peuvent inspirer à un chasseur qui le rencontre pour la première fois. Cette vision était d'autant plus étonnante pour lui — malgré tout ce qu'on lui avait raconté à propos de l'animal — que les chimpanzés aperçus et chassés auparavant avaient tous fui, mâles, femelles et petits,

49. Les naturalistes du ^x^e siècle ont agi de même. Ce sont des naturalistes du Muséum d'histoire naturelle de New York qui ont tué, dans les années trente, l'un des plus grands gorilles qui soit exposé dans un muséum. Voir *supra* n. 38 et 41.

50. Voir P. DU CHAILLU, *op. cit. supra* n. 42, p. 244.

dès qu'ils avaient aperçu des hommes ; ce qu'ils ne font pas lorsqu'ils sont, par exemple, face à un léopard, car ils l'attaquent en masse munis de bâtons et de pierres⁵¹.

Du Chaillu réalisa (ou commanda) plusieurs dessins pour illustrer son livre, dessins qui sont, à notre avis, des preuves indiscutables de son périple africain, y compris celle de la « hutte ». Si nous observons quelques illustrations de ce livre, en particulier celle du gorille qui se trouve face aux fusils des chasseurs, (voir planche 5, p. 417), nous pouvons comprendre combien sa vision du gorille était anthropomorphique : en effet, l'animal se trouve devant ses bourreaux comme un héros face à un peloton d'exécution ; la tête haute, il clame pour ainsi dire son innocence et revendique son insoumission.

Lors d'une autre partie de chasse, Du Chaillu fit attraper un petit de gorille. La mère, nous dit-il, surprise par l'arrivée des chasseurs, s'était sauvée en le laissant derrière⁵². Après avoir plaisanté sur la ressemblance étonnante qu'il voyait entre l'animal et ses porteurs noirs, en leur disant « voilà votre parent » (les gorilles ont la peau très noire et les petits ont des cheveux plus ou moins crépus), il essaya de l'adopter. Mais leurs rapports ne furent jamais bons. L'animal demeura farouchement sauvage et mourut très peu de temps après⁵³. Cependant l'expérience fut toute différente lorsqu'il s'empara d'un petit chimpanzé après que sa mère eut été tuée d'une balle tirée par l'un de ses porteurs. Au début, le petit animal s'accrocha tout le temps au corps de sa mère morte en criant, ce qui réussit à émouvoir tout le campement. Ses porteurs en profitèrent pour lui dire à leur tour : « voilà ton parent », à cause de la figure très blanche du petit⁵⁴. Mais plus tard, ce petit fut parfaitement apprivoisé. Il réalisait toutes sortes de tours, imitant très bien le comportement des hommes, y compris leur goût immodéré pour l'alcool. Ce petit n'est pas sans rappeler les autres rares chimpanzés qui sont arrivés vivants en Europe depuis le xv^e siècle, et dont Buffon a laissé une magnifique description⁵⁵. Le petit chimpanzé baptisé Tommy mourut au bout de quelques semaines, comme il arrive souvent à ces primates en général victimes des mêmes maladies que les hommes, pour le bonheur de la médecine et pour le malheur de leur espèce.

51. Il faut dire que chimpanzés et gorilles ont été éliminés progressivement, depuis la pré-histoire, par l'arrivée de l'homme qui a surgi, comme l'on sait, dans les savanes de l'est de l'Afrique et qui a conquis la partie occidentale de ce continent, ainsi que le reste de la planète.

52. P. DU CHAILLU, *op. cit. supra* n. 42.

53. Nous pouvons conjecturer que ce n'était plus un tout petit gorille, car les gorilles s'adaptent bien à la compagnie des hommes lorsqu'ils sont très jeunes, mais ils sont plus facilement stressés que les petits de chimpanzés et attrapent plus rapidement des maladies pulmonaires.

54. P. DU CHAILLU, *op. cit. supra* n. 42, p. 349.

55. Cf. BUFFON, *op. cit. supra* n. 2, p. 130.

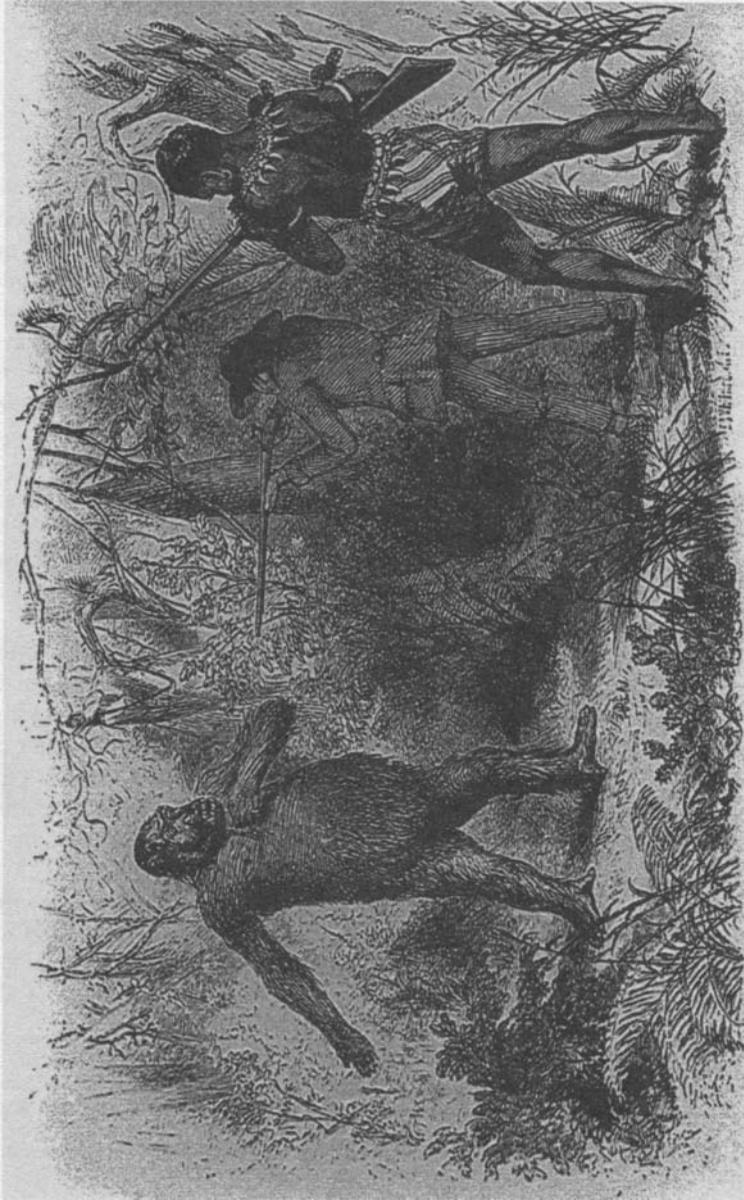


Planche 5. *Le Gorille face à ses chasseurs*, Du CHAILLU, *op. cit.*, pl. 6, p. 71.

L'IMAGE DU GORILLE : ENTRE LA BRUTE ET L'ANCÊTRE

La façon particulière de défendre leur territoire, la taille et la grande force des gorilles ne sont pas les seuls éléments qui invitent les observateurs à céder plus facilement à l'anthropomorphisme à leur propos qu'à celui du chimpanzé. À quatre mains, le gorille a une allure bien animale, mais assis ou debout il nous invite à nous identifier à lui, ou à lui identifier nos ennemis. Les gorilles nous ressemblent plus par la proportion de leurs membres — les bras sont proportionnellement plus courts chez eux que chez les chimpanzés — et ils sont « plus humains » dans leurs gestes, adoptant souvent l'attitude du « penseur » de Rodin, le dos de la main soutenant la tête et le coude appuyé sur le genou d'une jambe croisée. Ils ont, par ailleurs, un regard pénétrant — leurs yeux sont enfoncés sous les sourcils — et ils supportent aussi mal que nous, par exemple, d'être regardés avec insistance par leurs congénères. Si l'on regarde avec insistance un gorille dans les yeux et si l'on « soutient son regard », il « charge » au bout de quelques secondes⁵⁶.

En définitive, cet animal bien moins dangereux pour l'homme que le chimpanzé, qui constitue pourtant notre modèle anthropomorphique d'intelligence et de ruse, doit certes sa réputation à son aspect physique autant qu'à son comportement défensif, mais aussi et surtout au fait que l'image approximativement vraie que nous en donna Du Chaillu passa dans la postérité presque sans retouches, y compris chez les scientifiques, avant que la rencontre entre Dian Fossey et le gorille Peanuts⁵⁷, dans les montagnes du volcan Birunga, ne commence à la modifier⁵⁸.

Ainsi, en grande partie grâce à cette primatologue — dont la passion pour les gorilles et la mort tragique ont été portées à l'écran en 1988 sous le titre *Gorillas in the Mist* par Michael Apted —, l'image de la « féro-

56. On peut trouver une bonne synthèse de ce que l'on sait à propos du comportement du plus grand des primates in T. MAPLE, *op. cit. supra* n. 10. Certains traits de leur structure corporelle nous font voir pourquoi on appelle « gorilles » les militaires sud-américains : ceux-ci ont une casquette très surélevée devant, héritée de leurs confrères allemands des années trente, mais en plus ils ont de grandes épaulières ; l'ensemble leur donne l'air d'avoir une arcade crânienne, de grosses épaules et des jambes plus courtes relativement à leur torse et à leur tête.

57. Voir Dian FOSSEY, *Gorillas in the Mist*, Boston, Houghton Mifflin Co., 1983.

58. La taille de l'animal, son pelage noir et sa bouche rouge sang, ainsi que la dimension non négligeable de ses canines, ne le prédisposaient pas à symboliser la tendresse. Cependant aujourd'hui, grâce à Dian Fossey, les gorilles en peluche ont un grand succès.

citée » du gorille s'est dissipée sans pour autant disparaître totalement. Mais la nouvelle image est-elle suffisamment forte et durable pour permettre la protection de l'animal dans son milieu naturel, et assurer sa survie, ainsi que celle des plantes et des autres animaux de leur écosystème ?

UNE IMPRÉGNATION SOCIALE ?

On peut se demander comment l'image du gorille, violent et violeur, immortalisé par la sculpture de Frémiet⁵⁹ (voir planche 6, p. 420) a pu s'imposer si longtemps dans la littérature de vulgarisation alors même que sa base scientifique s'effritait⁶⁰. Tarzan n'aida pas à lui donner une bonne réputation⁶¹ alors que, au contraire, King Kong nous proposa une image du gorille où la violence et la tendresse sont mêlées (King Kong respecte l'héroïne qui lui est offerte en sacrifice)⁶².

Plutôt que d'invoquer simplement un phénomène de répétition mécanique, ne pourrait-on pas envisager dans ce cas, un phénomène analogue à celui de l'imprégnation, décrit par l'un des pères fondateurs de l'éthologie contemporaine : Konrad Lorenz⁶³.

59. Un gorille dont la bouche béante montre d'énormes canines emporte sous son bras droit et par la force, tout en serrant de la main gauche une énorme pierre, une belle femme blanche et nue qui résiste. Frémiet exposa ce groupe au Salon de 1887, ce qui lui valut une médaille d'honneur : cf. *Larousse du xx^e siècle*, Paris, 1930, vol. 3, p. 827. Cette image a-t-elle joué sur l'inconscient de Cooper, le créateur de King-Kong, cf. *infra* n. 62.

60. Heuvelmanns a montré que ce mythe est encore bien vivant en Afrique, malgré les efforts des protecteurs des primates : cf. Bernard HEUVELMANN, *Les Bêtes humaines de l'Afrique*, Paris, Plon, 1986, en part., son iconographie. Cette tradition existe aussi bien à l'est qu'à l'ouest des terres habitées par le gorille, bien que ni l'esprit « violeur » ni l'énormité supposée de son pénis n'aient aucune base réelle. C'est sans doute sa taille, liée à son aspect particulièrement anthropomorphique, qui invite les humains à projeter en lui certains comportements « barbares », tout comme les Grecs les projetaient chez des êtres imaginaires, moitié hommes, moitié bêtes.

61. À propos de Tarzan, voir *supra* n. 22.

62. Il est intéressant de remarquer que le créateur de King-Kong (« le roi Kong »), Merian C. Cooper, ex-pilote de guerre et aventurier, avait en tête les lézards géants des îles Komodo en Indonésie, — d'où le nom Kong (bien qu'il ressemble à « Congo ») — pour faire un film d'aventures. L'île de King-Kong était une espèce de vestige évolutif : végétation et animaux préhistoriques, mais aussi des hommes au comportement primitif, des cannibales. Or, le personnage de Kong, en même temps si fort et si tendre, si humain dans ses passions, doit, à notre avis, provenir d'une autre source d'inspiration. Voir, au sujet de la genèse de la création de King-Kong, ainsi que des techniques et trucages utilisés lors de sa version originelle, Orville GOLDMAN, *The Making of King Kong*, New York, Cooper et Schroedsack eds, 1975.

63. L'éthologie étudie le comportement des animaux dans leur milieu naturel. On considère que Darwin a posé les bases conceptuelles de l'éthologie contemporaine, en postulant et illustrant d'exemples l'évolution du comportement animal en fonction de la sélection naturelle. Mais les pères fondateurs de cette discipline ont été des zoologistes de ce siècle : le Hollandais Niko Tinbergen et l'Autrichien Konrad Lorenz, qui partagèrent un prix Nobel avec le spécialiste allemand des abeilles, Karl von Frisch.



Planche 6. *Gorille enlevant une femme*, sculpture de FRÉMIET (1824-1910) (voir n. 59).

On sait que l'imprégnation consiste, dans la reconnaissance et l'identification d'un animal avec un autre animal, mais aussi parfois avec un objet, l'un ou l'autre étant source de nourriture ou de protection. L'imprégnation est devenue à son tour un phénomène célèbre, grâce aux images de Lorenz suivi, sur la terre et dans l'eau, par ses « enfants », de petites oies « imprégnées » de telle sorte qu'elles faisaient de lui leur « mère »⁶⁴. Mais comme ce phénomène ne peut avoir lieu que dans une période sensible de très courte durée, d'une heure à quelques jours, Lorenz pensait qu'une fois advenu, on ne pouvait pas revenir en arrière, à la différence de ce qui se passe dans un conditionnement pavlovien. Aujourd'hui, on pense que l'imprégnation est, en effet, un apprentissage perceptuel qui a lieu dans une période courte et précise ; mais elle n'a plus le caractère irréversible que lui accordait Lorenz.

Interprétée ainsi en terme d'apprentissage, l'imprégnation offre un modèle analogique des traditions qui se perpétuent à la suite des premières descriptions narrant la rencontre des hommes avec certains animaux. Nous nous demandons, en particulier, si les descriptions originelles des animaux, en général moins précises et plus chargées d'affectivité que les suivantes, ne laissent pas une descendance plus grande et plus féconde. Il faut cependant, comme dans l'imprégnation de l'oie de Lorenz, quelques conditions initiales : nouveauté absolue et moment sensible. Dans le cas de la vulgarisation, il convient que la description corresponde assez bien au comportement constant et observable de l'animal, mais, qu'à la manière d'une caricature, elle en dégage et exagère certains traits au détriment de certains autres.

Jorge MARTÍNEZ-CONTRERAS,
Departamento de Filosofía,
Universidad Autónoma Metropolitana,
México.

64. A. Nisbet, un biographe de Lorenz, parle des années 1935-1938, passés à Altenberg, comme de ses « années de l'oie » : cf. Alec NISBET, *Konrad Lorenz, a Biography*, New York/Londres, Harcourt, 1976, chap. iv, p. 43 sq.